

Le Canada et les activités de déminage au Moyen-Orient

Le Canada a pour priorités au Moyen-Orient d'élargir l'acceptation du traité international d'interdiction des mines terrestres et d'intégrer le déminage aux mesures de consolidation de la paix. Bien que la région soit l'une des plus difficiles à gagner à l'interdiction des mines terrestres, quatre États ont ratifié le traité, soit la Jordanie, le Qatar, la Tunisie et le Yémen. L'Algérie l'a signé mais ne l'a pas encore ratifié. La Jordanie a témoigné d'un engagement particulier envers la question des mines terrestres. Le rôle prépondérant qu'elle joue dans ce dossier sous l'impulsion de la reine Noor incitera, espérons-le, d'autres pays de la région à signer le traité.

Le gouvernement canadien est convaincu qu'il faut intégrer le déminage dans le processus de paix au Moyen-Orient, étant donné que les mines se sont toujours révélées un obstacle à la réconciliation, au développement économique et social, aux transports et à la communication ainsi qu'à la conservation de l'environnement.

Le Canada a versé 300 000 \$ pour des opérations de déminage dans la vallée du Jourdain, et il travaille avec Israël et la Norvège à cette initiative régionale de consolidation de la paix. Il examine la possibilité de verser un autre montant pour la deuxième phase du déminage de la vallée.

Par l'intermédiaire du Fonds canadien d'action contre les mines terrestres, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a accordé 2 millions de dollars au total en appui à des projets de déminage au Yémen. En 1998-1999, le gouvernement canadien a fourni 1,5 million de dollars, par l'entremise du Service de déminage des Nations unies, pour le balisage d'une zone minée. Ce balisage a permis de planifier et de coordonner les opérations de déminage.

L'ACDI a consenti 150 000 \$ à la section canadienne de l'Agence de développement et de secours adventiste pour la réadaptation par la communauté des victimes de mines terrestres au Yémen. Une partie de cette somme est allée en aide économique et professionnelle aux victimes et à leurs familles. Le Canada a approuvé récemment une somme supplémentaire de 250 000 \$ pour prolonger ces projets jusqu'en 2001.

Le Canada a versé 100 000 \$ à l'organisation non gouvernementale de Montréal appelée Alternatives pour soigner les victimes de mines terrestres au Yémen et faciliter leur réadaptation. Il a aussi fourni 106 000 \$ en ensembles de protection au Centre d'action antimines du Yémen.